



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU SIVU DU HONCOURT

Séance du 16.12.24

Sous la présidence de Jean-Pierre PIELA

Conseillers titulaires élus : 12

Conseillers titulaires en fonction : 12

Conseillers titulaires présents : 10

Conseillers suppléants présents : 2

Délégués titulaires présents : Mmes & MM. BAUER Rémy, BESSOT Bénédicte, HAESSLER Christian (arrivé à 20h50), HOULNE Monique, MULLER André, PIELA Jean-Pierre, RENTZ Anne-Hélène, RICHARD Sébastien, SEYLLER Olivier, WOLFF Bernard

Délégués titulaires excusés : MM. DUPARCQ Loïc, ZIMMERMANN Gilles

Déléguée suppléante présente : Mme et M. JERMANN Cindy, VEST Christian

1) Approbation du Compte-rendu de la séance du 08.10.24 et secrétaire de séance

1.1 Approbation

Les membres du Conseil Syndical approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 08.10.24.

1.2 Secrétaire de séance

Les présents désignent Vest Christian comme secrétaire de séance.

2) Etat des travaux

2.1 Rencontre du 21.11

Jeudi le 21.11 des représentants des quatre communes, les secrétaires de mairie, des agents techniques et la directrice du périscolaire ont rencontré Johann Fritzell, architecte, et Claire Boulot, du BET Solares Bauen, ainsi que des représentants d'entreprises pour faire le point sur les non achèvements et les problèmes subsistants.

Les points essentiels concernent l'entreprise Galopin et les problèmes d'étanchéité du silo, l'entreprise Hunsinger et la finition des travaux de menuiseries intérieure et extérieure, le

cuisiniste MAE pour différents dysfonctionnements, dont des problèmes d'odeurs au périscolaire, ainsi que les problèmes de chauffage et de réglages.

Les présents ont pu établir une liste détaillée des problèmes existants et l'architecte est chargé d'y apporter rapidement une réponse.

2.2 Interventions des agents techniques

Les agents des quatre communes se réunissent tous les 1ers mercredis du mois pour l'entretien et la maintenance des lieux. La formule semble bien adaptée et André Muller, qui y remplace son agent technique, trouve que c'est aussi l'occasion pour les agents de mieux se connaître et de se familiariser avec les tâches à effectuer.

2.3 Interventions récentes

Depuis la rencontre du 21.11, certains intervenants ont fait évoluer la situation :

- Hunsinger a terminé les menuiseries. Il a proposé de mettre en place une armoire de rangement en salle de repos, qu'il installerait gratuitement s'il n'était pas contraint de changer, comme le demande l'architecte, une cloison de la salle d'évolution. Le Conseil Syndical approuve cette proposition.
Il lui a été rappelé aussi de mettre en place des cloisons de séparation au niveau des toilettes des petits
- MAE est intervenu au niveau de la cuisine, il faudra vérifier si tout est en ordre
- Au niveau du chauffage, Gilles Zimmermann et Jacques-Albert Stauffer ont accompagné Vonthron et S-GTEB pour la mise en œuvre des préconisations du BET et des entreprises. La situation s'est améliorée mais des surprises apparaissent de temps en temps (comme l'arrêt de la chaudière après 1 500h de fonctionnement, arrêt programmé et... non annoncé !).

Pour éviter les chutes au niveau de la cour supérieure, Galopin propose en accord avec l'architecte de sabler le sol, à ses frais, et de reprendre les gouttières. Le Conseil est favorable à cette solution qui n'exonère cependant en rien l'entreprise des travaux d'étanchéité se posant encore et qui doivent être résolus au plus vite.

Bernard Wolff signale une forte condensation au niveau du silo.

Le Conseil approuve une mise en demeure de l'entreprise avec le calcul de pénalités de retard et demande à l'architecte sa mise en œuvre.

3) Finances

3.1 Convention SIVU – Communauté des Communes

Le Président présente la convention de répartition des charges suite aux échanges entre le SIVU du Honcourt, la MJC et la Communauté des Communes.

La communauté des communes ne souhaite pas participer aux charges de maintenance de l'ascenseur et demande que les travaux d'entretien du périscolaire soient confiés aux agents dédiés de la MJC.

Le Conseil Syndical approuve cette convention.

3.2 CA provisoire

Le Président présente le Compte Administratif provisoire qui indique qu'en termes de dépenses de fonctionnement, les prévisions allaient au-delà des réalisations. Cette 1^{ère} année permettra d'avoir une bonne visibilité sur les principales charges (chauffage, électricité, entretien et maintenance). A la mi-décembre, les dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 195 000€ pour une prévision budgétaire de 242 000€.

Monique Houlné indique que ces résultats sont encourageants et confortent les prévisions budgétaires.

Jean-Pierre Piela indique que la situation sera plus claire fin 2025, il y a eu des imprévus comme la révision des prix pour les entreprises, avec un surcoût de 167 556€ ! Il reste à ce jour 327 014€ à payer aux entreprises dont les travaux ne sont pas achevés.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité un reversement de 11 336€ au profit de la commune de Breitenbach correspondant aux frais de gestion administrative du SIVU du Honcourt pour l'année 2024.

Missions 2023	Nb d'heures	Taux horaire	Total
Préparation et suivi budgétaire	5	46.65	233.25
Echanges avec les partenaires (MJC/ Enseignants/Etat...)	25	46.65	1 166.25
Relation avec les banques	2	46.65	93.30
Gestion des de subventions	15	46.65	699.75
Préparation des comités syndicaux	10	46.65	4 66.5
Relation avec la MOE et les entreprises	161	46.65	7510.65
Comptabilité	25	46.65	1 166.25
TOTAL en Euros			11 336€

3.3 Autorisation de mandatement anticipé des dépenses d'investissement de 2025

Le Président rappelle qu'en vertu de l'article 1612-1 du CGCT, il peut, jusqu'à l'adoption du budget et sur autorisation du Conseil, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits affectés au remboursement de la dette.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits à certains articles budgétaires, le Conseil autorise le Président à engager, liquider et mandater les dépenses nécessaires aux articles :

- 204111 Opération 3 : 3 750€
- 2111 Opération 3 : 6 250€
- 2131 Opération 3 : 272 500€
- 2111 Opération 3 : 6 250€
- 2183 Opération 3 : 1 250€€
- 2184 Opération 3 : 10 000€

3.4 Fongibilité des dépenses 2025

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'Assemblée Délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vue la délibération du 10.08.2023 d'adoption, par anticipation à compter du 1er janvier 2024 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vues les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le Conseil Syndical, après délibération, autorise pour l'exercice 2025 le Président à :

- Procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre
- Signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat et les notifier au comptable assignataire de Sélestat pour mise en œuvre.

3.5 Autorisation de prolongation de prêts-relais auprès du Crédit Mutuel

En raison des retards pris par les travaux, les subventions et le FCTVA ne sont pas encore tous versés.

Pour pouvoir rembourser au 31.12.24 les deux prêts-relais établis en 2021 avec le Crédit Mutuel (1 million d'euros et 1,5 million d'euros) et compte-tenu du retard de versement des subventions, il est convenu avec la banque de rembourser au 31.12.24 la moitié du montant des deux prêts, soit 1 250 000€ :

- Le prêt relais N° 10278 01320 000206294 (1M) sera soldé au 31.12.2024
- Le prêt-relais N° 10278 00160 000200669 (1.5M) sera remboursé à hauteur de 250 000€, il sera donc ramené au montant de 1 250 000€.

Il sera prolongé jusqu'au 31.05.25, le remboursement de ce prêt se fera aux mêmes conditions que celles appliquées actuellement soit 0.33%, les intérêts seront arrêtés et payables chaque fin de trimestre ou dès remboursement.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

4) Meisensolar

Christian Haessler évoque l'avancée du projet Meisensolar, qui devrait être opérationnel courant janvier après la certification de bon achèvement des travaux.

Christian Vest transmettra à l'ensemble des membres du SIVU la proposition de convention qui devra être approuvée par le Conseil Syndical pour pouvoir bénéficier de la production photovoltaïque au pôle scolaire et périscolaire.

5) Divers

Différents points sont évoqués par les présents :

- Situation de neige : intervention des agents techniques, entrée des primaires par l'entrée principale

- Eclairage : certaines zones sont peu éclairées, la commune de Maisongoutte veillera à ce point
- Parking : le parking est souvent saturé, rendant le stationnement difficile. Bernard Wolff indique que la situation s'améliorera avec la fin des travaux des Confitures du Climont et la disponibilité du trottoir. La situation globale sera revue courant 2025
- APE : l'association des parents d'élèves sollicite un espace de rangement avec clé d'accès. André Muller imagine l'espace en triangle du haut et fera le point avec Audrey Wolfer à ce sujet. Pour les réunions de l'APE, le Conseil Syndical propose l'utilisation des salles communales dans les différentes communes
- Chaussons : le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le port de chaussons en classe
- ULIS : les présents échangent sur la proposition de Mme Charvet, inspectrice de l'Education Nationale, de déplacer la classe ULIS de Villé à Maisongoutte et sur l'opposition vive du Maire de Villé à ce sujet.

Le Président
Jean-Pierre PIELA

Le secrétaire de séance
VEST Christian